

## CONSTANTINE

# 3 morts et plusieurs blessés dans une explosion à l'intérieur d'une usine de polystyrène

**Deux morts, deux blessés et un disparu sont à déplorer dans l'explosion ayant secoué mardi, vers les coups de 19 h, la zone industrielle Palma à Constantine.**

Heureusement que l'accident est survenu en dehors des heures de travail, sinon les flammes auraient fait plus de dégâts. L'explosion a provoqué un incendie des plus dévastateurs puisqu'un nuage dense de fumée noire était visible à près de 20 km à la ronde.

Hier, pendant toute la matinée, la famille du disparu, Lotfi Bey, 28 ans, un employé de l'usine incendiée, habitant à 50 m du lieu de son travail, était inconsolable. Ses deux collègues ont été complètement car-

bonisés. Le défunt, qui s'est marié tout juste l'été dernier, laisse derrière lui une jeune veuve éplorée et enceinte. La source de ce sinistre serait un conteneur chargé de matières premières, qui était à bord d'un camion semi-remorque stationné devant le dépôt de l'usine en question.

Les dockers de cette unité de fabrication de polystyrène expansé, la Snc Rummel Isolation, en l'occurrence, s'apprétaient à décharger le conteneur en question lorsque ses portes ont sauté. L'explosion a pro-

pulsé au loin les deux ouvriers, qui ont miraculeusement échappé à une mort certaine. L'un d'eux s'est retrouvé au milieu de la broussaille, à plusieurs mètres du dépôt, avec des brûlures légères et sous le choc. «La porte du conteneur m'a propulsé vers le mur. Bien que je connaisse les sorties du dépôt, j'ai failli y laisser ma vie puisque les flammes me poursuivaient à une vitesse foudroyante. Dieu merci, je m'en sors qu'avec l'œil irrité à cause de la fumée. Salim, qui est mort dans l'incendie, a mon âge pratiquement», dira l'un des blessés en étouffant un sanglot. Les deux autres victimes, Salim Bensaci, 36 ans, père de trois enfants,

dont l'aînée est âgée à peine de cinq ans, et le camionneur, ammi Rachid, la soixantaine, fraîchement enrôlé par la compagnie de transport, ont péri sur-le-champ. Les corps de ces deux victimes n'ont été retrouvés qu'après la maîtrise des flammes.

Le corps calciné de Salim n'a pu être récupéré avant 8 h 30 dans la matinée d'hier après être transféré au CHU de la ville. Les décombres, qui dégageaient encore de la fumée, n'ont pas facilité la tâche aux sapeurs-pompiers.

Ces derniers, dépêchés juste après l'explosion — une unité de la Protection civile se trouve à quelques centaines de mètres de

l'usine — n'ont pu circonscire le feu que vers 1 h du matin.

Enormément de renforts, venus pratiquement de toutes les unités de la Protection civile de la wilaya, ont été mobilisés. Ils ont commencé par isoler les usines voisines, étant donné que le risque de voir les flammes se propager n'était pas écarté. L'on déplore aussi des blessés parmi les pompiers qui ont fait face aux flammes ayant atteint la broussaille et les arbres, implantés à des dizaines de mètres en contrebas de l'usine. Le bilan fait également état de dégâts matériels importants. Deux camions appartenant au fabricant, qui se trouvaient à

l'intérieur du dépôt, ont été réduits en cendres, en plus du semi-remorque à l'état neuf du transporteur et du lot de matières premières.

Le patron de cette fabrique, sise au 35, zone industrielle Palma de Constantine, s'est refusé à toute déclaration. Une enquête a été ouverte par la police pour déterminer les circonstances exactes de ce grave accident.

Des équipes de journalistes, d'assureurs ainsi que des représentants de l'environnement, qui se sont présentés dès les premières heures de la matinée sur les lieux du drame ont eu toutes les peines pour accomplir leur travail.

L. H.

## LES FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MENACENT :

# «Nous mettons en garde la tutelle»

**L'Union nationale des fonctionnaires du secteur de l'enseignement supérieur, affiliée au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique, (Snapap), ne compte pas se laisser faire. Elle dénonce la tutelle qui «a bafoué» la circulaire ministérielle des années 1991 et 1998 qui stipule que le quota de logements doit être réparti entre les enseignants, le corps administratif et les œuvres universitaires.**

**Salima Akkouche - Alger (Le Soir)** - Le président de l'Union, M. Rachid Seddiki, a indiqué, hier, lors d'une conférence de presse, que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a jusqu'à la rentrée prochaine pour appliquer cette circulaire.

Dans le cas contraire, les fonctionnaires de l'administration de l'enseignement supérieurs menacent d'entamer dès septembre prochain un mouvement de protestation.

«Si le ministre de tutelle ne nous donne aucune réponse, nous convoquerons d'ici fin juin le bureau national pour une réunion extraordinaire afin de décider de la démarche à suivre. Nous n'hésiterons pas à user de tous nos droits», a promis M. Seddiki.

Ce dernier expliquera que la circulaire ministérielle en question stipule que les logements destinés à ce secteur seront répartis entre les trois corps qui le constituent.

Soit 60% pour les enseignants, 20% pour le corps administratif et 20% pour les œuvres universitaires.

Or, la tutelle a décidé d'attribuer l'intégralité du quota aux enseignants. Soit un total de 6 500 logements.

«Nous mettons en garde la tutelle quant à cette dérive», a menacé le conférencier qui précisera qu'ils ont sollicité à plusieurs reprises le ministre pour une audience, sans résultat. L'Union nationale des fonctionnaires de l'enseignement supé-

rieur interpelle la tutelle pour la satisfaction de toutes ses revendications dont l'augmen-

tation du régime indemnitaire de 45 DA actuellement à 60 ou 70 DA.

«L'augmentation dont nous avons bénéficié dernièrement a été absorbée par la cherté de la vie», dira l'intervenant.

L'Union demande que la prime de panier soit également revue à la hausse, soit à 3 000 DA mensuellement. Idem pour

la prime de femme au foyer.

Les fonctionnaires de l'enseignement supérieur demandent l'actualisation de la prime de rendement à 30% et à ce que le corps des laborantins et des bibliothécaires soit intégré dans le statut particulier de l'enseignant supérieur.

L'Union ne compte laisser aucun de ses droits insatisfaits.

Dans ce sens, elle demande à ce que tous les corps bénéficient de stages et de formation à l'étranger.

Pour conclure, les concernés demandent une prime d'habillement de 15 000 DA par an.

La rentrée s'annonce chaude sur le front social.

S. A.

## VISITE DE SMAÏL MIMOUN À BOUMERDÈS

# Le secteur de la pêche placé sur l'orbite d'un développement durable

**Inauguration de trois sièges de subdivision des services de la pêche, pose de la première pierre pour la construction d'une halle à marée de 1094 m, visite d'un projet de ferme aquacole et d'une plage d'échouage pour les petites embarcations, on peut dire que la visite, ce lundi, du ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Smaïl Mimoun, dans la wilaya de Boumerdès a été fructueuse.**

Cette visite donnera, si au niveau local l'effort reste constant, une nouvelle impulsion au secteur de la pêche, secteur où beaucoup reste à faire, notamment dans le littoral de Boumerdès, comme l'aime à le rappeler le ministre. La pose de la première pierre de la construction de la halle à marée (marché de vente en gros de poissons) dans l'enceinte du port de pêche de Zemmouri est aussi le premier jalon de la nouvelle politique de gestion rationnelle des ressources halieutiques d'une part et de la commercialisation d'autre part, assure le ministre en matière de commercialisation. Pour rappel, la construction de 11 unités similaires sera lancée à travers le littoral algérien. La seconde unité pour la wilaya de l'ex-Rocher noir est prévue au port de Dellys. A travers ce programme, le ministre affiche son ambition d'instaurer de nouvelles normes de gestion dans le secteur, particulièrement la collecte des statistiques sur les prises du contrôle des quantités et de leur qualité, de la traçabilité des prises, des normes d'hygiène...

Cette nouvelle politique qui va sans doute instituer plus de rigueur et de transparence dans le secteur, a créé au départ une crainte, voire une opposition de la corporation, notamment au port de Zemmouri qui a vécu une grève des pêcheurs. «Nous avons enclenché un dialogue avec les pêcheurs pour les associer à la conception de ces structures et la prise de décision de construction. Les malentendus ont été aplanis et tout est rentré dans l'ordre», nous confiera M. Mimoun au sujet de ce dossier.

### Changement climatique et crise de la sardine

Questionné sur la crise de la sardine et la flambée des prix de ce poisson des pauvres vécue par le pays, le ministre, en expert dans le monde de la pêche, est entré dans les détails scientifiques pour fournir des explications «Effectivement, les prix de la sardine ont flambé avant de connaître une chute ces derniers jours. La particularité de cette année : durant la saison hivernale, la couche d'eau froide qui est séparée de la couche chaude a

diminué en profondeur. Cette couche d'eau froide est justement le vivier de la sardine. Par conséquent, ce poisson a rejoint les profondeurs hors de portée du système de pêche traditionnel. Dès que la situation météorologique a évolué, la couche d'eau froide est remontée entraînant dans son sillage la remontée de la sardine vers la surface.»

Il a, ensuite, approfondi ses explications pour faire la synthèse sur l'évolution des eaux marines et du changement positif sur la chaîne alimentaire. Ce qui a entraîné, d'après lui, le retour à la normale. Il a rappelé que ce phénomène naturel et cyclique a été vécu par deux fois durant les années 1970 et 1980 dans notre pays.

### Des travaux urgents au port de Cap-Djinet

Les pêcheurs de la région sont impatients d'utiliser le nouveau port de Cap-Djinet. Pour l'étude et la construction de cette nouvelle infrastructure, l'Etat a investi, selon nos informations, pas moins de 160 milliards de centimes.

Cependant, le projet n'est pas achevé. D'autres travaux sont nécessaires, notamment la sécurisation (clôture et éclairage public), l'installation d'une station d'avitaillement, la construction des abris pour les pêcheurs, l'ins-

tallation des réseaux d'eau et d'électricité... avant de l'affecter aux marins-pêcheurs.

Mais les services des travaux publics, maître de l'ouvrage du projet, sont confrontés à un problème majeur. Il s'agit de l'ensablement de la passe (entrée). «La configuration du port n'est pas adéquate au brassage des sédiments venant de l'est du port», nous a confié un enseignant de l'Ecole supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ESSMAL) qui était, ce lundi, en visite pédagogique avec un groupe d'étudiants.

Cet enseignant rappellera par ailleurs que lors du séisme de 2003, la plaque sur laquelle repose le port a été soulevée d'un mètre, faussant ainsi les premiers calculs de conception de l'ouvrage.

Le technicien préconise la construction de deux épis parallèles à l'infrastructure portuaire pour empêcher l'obstruction de l'entrée. Questionné à ce sujet, le ministre nous a confirmé que cette solution est préconisée et dans l'urgence.

«Deux épis seront effectivement érigés très rapidement pour éviter l'ensablement pour ne pas laisser la situation s'aggraver. Nous suivons en outre à l'aide d'un système informatisé le phénomène de l'invasement.»

Abachi L.